



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
D'INDRE-ET-LOIRE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2021**



# **SOMMAIRE**

**Service administration générale**



# SOMMAIRE

N°	DELIBERATIONS	Pages
<b>BUREAU DU 21 OCTOBRE 2021</b>		
<a href="#">1</a>	Avenant n°1 à la Convention tripartite concernant le centre de vaccination de Tours - la préfecture - la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises - SDIS d'Indre-et-Loire	<b>6</b>
<a href="#">2</a>	Convention de mise à disposition d'agents de la Mairie de Tours, pour le centre de vaccination à Tours	<b>6</b>
<a href="#">3</a>	Indemnités des officiers dans le cadre des centres de vaccination	<b>6</b>
<a href="#">4</a>	Prolongation de la convention du réseau R3SGC	<b>6</b>
<a href="#">5</a>	Convention avec l'ANSC pour la mise à disposition d'agents - Projet NEXSIS	<b>6</b>
<a href="#">6</a>	Modification de la convention avec le SDIS 35 pour le concours de caporal	<b>6</b>
<a href="#">7</a>	Convention de partenariat avec GALVA Traitement Surface pour participer au projet de véhicule pédagogique	<b>7</b>
<a href="#">8</a>	Convention de partenariat Handi-Chien	<b>7</b>
<a href="#">9</a>	Convention de partenariat avec INNOVATIVE Water Care Europe SAS	<b>7</b>
<a href="#">10</a>	Protection foncionnelle - Autorisation à ester en justice devant le tribunal pour enfants pour usurpation de titre	<b>7</b>
<a href="#">11</a>	Protection foncionnelle - Autorisation à ester en justice devant le tribunal judiciaire de Tours	<b>7</b>
<a href="#">12</a>	Indemnisation responsabilité civile - Lunettes cassées retour d'intervention	<b>7</b>
<a href="#">13</a>	Indemnisation responsabilité civile - Vitre immeuble Foncia Val de Loire	<b>7</b>
<a href="#">14</a>	Convention de partenariat relative à l'évacuation des victimes dans le prolongement des dispositifs prévisionnels de secours entre le CHRU, la protection civile et le SDIS d'Indre-et-Loire	<b>8</b>
<a href="#">15</a>	Vente n°2 de 2021 de véhicules et équipements	<b>8</b>
<a href="#">16</a>	Réforme n°5 de matériels du groupe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP)	<b>8</b>
<a href="#">17</a>	Réforme n°6 de matériels rattaches aux véhicules vendus	<b>8</b>
<a href="#">18</a>	Vente n°3 de 2021 d'un véhicule	<b>9</b>
<a href="#">19</a>	Vente n°4 de 2021 de matériel incendie (divisions)	<b>9</b>
<a href="#">20</a>	Proposition de vente n°2 (véhicules et équipements) de 2021	<b>9</b>
<a href="#">21</a>	Demande de règlement de frais d'hébergement et de restauration inhérents à une cure thermale dans le cadre d'un accident de service d'un sapeur-pompier volontaire	<b>9</b>
<a href="#">22</a>	Autorisation d'ester en justice au nom du SDIS 37	<b>9</b>
<a href="#">23</a>	Deux conventions pour la mise à disposition d'un agent : entre le SDIS 37 et la DGSCGC et entre le SDIS 37 et l'ENSOSP	<b>10</b>
<b>BUREAU DU 25 NOVEMBRE 2021</b>		
<a href="#">24</a>	Consultation emprunt 2021	<b>10</b>
<a href="#">25</a>	Avenant n°1 à la convention financière relative aux transports SMUR réalisés par le SDIS 37 au profit du centre hospitalier de Chinon et du centre hospitalier intercommunal d'Amboise Château Renault	<b>10</b>
<a href="#">26</a>	Vente n° 6 de l'exercice 2021	<b>10</b>
<a href="#">27</a>	Convention d'échange de formation avec le SDIS 41	<b>11</b>
<a href="#">28</a>	Responsabilité civile - Indemnisation	<b>11</b>
<a href="#">29</a>	Autorisation d'ester en justice au nom du SDIS 37	<b>11</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2021</b>		
<a href="#">30</a>	Décision modificative n° 1 de 2021	<b>11</b>
<a href="#">31</a>	Répartition des contingents communaux 2022	<b>11</b>

<b>BUREAU DU 16 DECEMBRE 2021</b>		
<a href="#">32</a>	Proposition de don n° 2 d'un véhicule à l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire (UDSP37)	<b>11</b>
<a href="#">33</a>	Proposition de don n° 3 de 2021 d'un lecteur de microfiches aux archives départementales d'Indre-et-Loire	<b>12</b>
<a href="#">34</a>	Indemnisations / auto assurance du sdis 37 en matière de responsabilité civile	<b>12</b>
<a href="#">35</a>	Convention avec le sdis 35 pour la mise à disposition d'un site d'entraînement cynophile	<b>12</b>
<a href="#">36</a>	Convention de mécénat entre la CASDEN banque populaire et le sdis 37 dans le cadre du projet de véhicule pédagogique	<b>12</b>
<a href="#">37</a>	Avenant n° 2 de la convention de gestion financière pour les centres de vaccination en indre et loire avec la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises pour la mise à disposition d'agents et de moyens auprès du centre de vaccination de tours	<b>12</b>
<a href="#">38</a>	Admission en non-valeur	<b>12</b>
<a href="#">39</a>	Nouvelle convention tripartite avec l'ars et la préfecture pour le fonctionnement des centres de vaccination	<b>13</b>
<a href="#">40</a>	Remboursement de consultations de psychologue à un agent dans le cadre de son accident imputable au service	<b>13</b>
<a href="#">41</a>	Modification n°3 à l'accord-cadre en groupement de commandes pour la fourniture maintenance et autres prestations liées aux systèmes de gestion opérationnelle entre les sdis utilisateurs du logiciel d'alerte «gipsi»	<b>13</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2021</b>		
<a href="#">42</a>	Désignation d'un membre du conseil d'administration auprès d'aprolys centr'achats	<b>13</b>
<a href="#">43</a>	Transformations complémentaires de postes budgétaires au titre de l'année 2021	<b>13</b>
<a href="#">44</a>	Réorganisation des postes de formateurs permanents et temps partage cefor	<b>13</b>
<a href="#">45</a>	Réorganisation du groupement bâtiment infrastructure (gbi)	<b>14</b>
<a href="#">46</a>	Autorisation de pourvoir deux emplois permanents du groupement bâtiment infrastructure par un contractuel en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire	<b>14</b>
<a href="#">47</a>	Autorisation de pourvoir deux emplois permanents de technicien informatique du service informatique et transmissions opérationnelles par un contractuel en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire	<b>14</b>
<a href="#">48</a>	Mise en place du forfait mobilités durables	<b>14</b>
<a href="#">49</a>	Mise en œuvre de l'allocation forfaitaire de télétravail	<b>14</b>
<a href="#">50</a>	Décision modificative n°2 de l'exercice 2021	<b>14</b>
<a href="#">51</a>	Paieement des dépenses avant adoption du budget 2022	<b>15</b>
	<b>ANNEXES</b>	

**DOSSIER N° 1**

**AVENANT N°1 CONVENTION TRIPARTITE CONCERNANT  
LE CENTRE DE VACCINATION DE TOURS - COVID -**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité la présidente à signer l'avenant n°1 de la convention avec la DGSCGC et la préfète.*

**DOSSIER N° 2**

**CONVENTION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR LE SDIS 37  
DES DEPENSES DE LA VILLE DE TOURS POUR LA MISE A DISPOSITION D'AGENTS  
ET DE MOYENS AUPRES DU CENTRE DE VACCINATION A TOURS**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer ladite convention visant la mise à disposition de moyens et à rembourser la ville de Tours, à fréquence trimestrielle, de la rémunération de ses agents affectés au centre de vaccination pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2021.*

**DOSSIER N° 3**

**INDEMNISATION DES OFFICIERS DANS LES CENTRES DE VACCINATION**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à indemniser des officiers de sapeurs-pompiers qui ont participé à l'animation et à la coordination des centres de vaccination dans le cadre d'un contrat de sapeur-pompier volontaire sur la base de 192 euros pour 8 heures.*

**DOSSIER N° 4**

**PROLONGATION DE LA CONVENTION DU RESEAU SANTE SECURITE  
DES SDIS DU GRAND CENTRE (R3SGC)**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :*

- *autorisent le SDIS d'Indre-et-Loire à participer, pour deux années supplémentaires, au Réseau Santé Sécurité des SDIS du Grand Centre, par le renouvellement de la convention de mise en réseau,*
- *autorisent le pilotage du R3SGC par le SDIS d'Eure-et-Loir sur cette même période,*
- *autorisent la participation aux frais engendrés par les travaux menés et non couverts par une aide financière extérieure.*

**DOSSIER N° 5**

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DU NUMERIQUE  
DE LA SECURITE CIVILE (ANSC) POUR SA CONTRIBUTION AU PROJET NEXSIS 18-112**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer ladite convention visant la mise à disposition de personnels qualifiés du SDIS d'Indre-et-Loire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au titre du projet NexSIS 18-112.*

**DOSSIER N° 6**

**MODIFICATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX CONCOURS EXTERNES  
SUR EPREUVES D'ACCES AU GRADE DE CAPORAL DE SAPEUR-POMPIER  
PROFESSIONNEL ORGANISES PAR LE SDIS D'ILLE ET VILAINE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer un avenant à la convention relative aux concours externes des épreuves d'accès au grade caporal de sapeur-pompier professionnel organisés par le SDIS de l'Ille et Vilaine au titre de l'année 2021, qui intégreraient 5 postes supplémentaires, soit une déclaration de 15 postes.*

**DOSSIER N° 7**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ENTREPRISE GALVA TRAITEMENT SURFACE  
ET LE SDIS 37 DANS LE CADRE DU PROJET DE VÉHICULE PÉDAGOGIQUE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat avec l'entreprise GALVA TRAITEMENT SURFACE.*

**DOSSIER N° 8**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION HANDI'CHIENS ET LE SDIS 37**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat avec l'Association HANDI'CHIENS.*

**DOSSIER N° 9**

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC INNOVATE WATER CARE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat avec la société INNOVATIVE WATER CARE Europe SAS.*

**DOSSIER N° 10**

**AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :*

- *autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal pour Enfants de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus,*
- *valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS d'Indre-et-Loire.*

**DOSSIER N° 11**

**AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :*

- *autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal Judiciaire de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus.*
- *valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS et de prendre acte de celle de Maître Laurianne DUSSOURD pour ceux du sapeur-pompier agressé.*

**DOSSIER N° 12**

**INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE.**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, acceptent l'indemnisation et d'autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation du Sapeur-Pompier Volontaire du CIS D'AZAY-SUR-CHER pour un montant de 93,30 euros T.T.C.*

**DOSSIER N° 13**

**INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE.**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, acceptent l'indemnisation et d'autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation du syndic de copropriété, FONCIA Val de Loire pour un montant de 490,93 euros T.T.C.*

**DOSSIER N° 14**

**CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE ET A L'ACHEMINEMENT  
DE VICTIMES VERS UNE STRUCTURE HOSPITALIERE DANS LE PROLONGEMENT  
DE DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS ENTRE LE CHRU,  
L'ASSOCIATION DE PROTECTION CIVILE ET LE SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat tripartite relative à la prise en charge et à l'acheminement de victimes vers une structure hospitalière dans le prolongement de dispositifs prévisionnels de secours avec le CHRU et l'Association de Protection Civile d'Indre-et-Loire.

**DOSSIER N° 15**

**VENTE N°2 DE 2021 DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à la vente des 11 véhicules pour un montant de 12 450,00 euros.

**DOSSIER N° 16**

**REFORME N°5 DE MATERIELS DU GROUPE D'INTERVENTION EN MILIEU PERILLEUX (GRIMP)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable de ces matériels (cf. annexe). La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2021, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

<b>ARTICLES</b>	Valeur d'Acquisition	Annuité	Amortissement cumulé au 31/12/2021	VNC au 31/12/2021
<b>sous-total 2158</b>	12 888,02 €	0,00 €	12 888,02 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>12 888,02 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 888,02 €</b>	<b>0,00 €</b>

**DOSSIER N° 17**

**REFORME N°6 DE MATERIELS RATTACHES AUX VEHICULES VENDUS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- acceptent la mise à la réforme de ces matériels pour leur valeur nette comptable. La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2021, de ces biens s'élèvent aux sommes suivantes :

<b>ARTICLES</b>	Valeur d'Acquisition	Annuité	Amortissement cumulé au 31/12/2020	VNC au 31/12/2020
<b>S/Total article 21561</b>	620,72 €	8,00 €	592,83 €	27,89 €
<b>Total général</b>	<b>620,72 €</b>	<b>8,00 €</b>	<b>592,83 €</b>	<b>27,898 €</b>

**DOSSIER N° 18****VENTE N°3 DE 2021 D'UN VEHICULE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, actent pour 2 000 € la vente de cet ancien tracteur immatriculé 9213 VK 37 dont les caractéristiques figurent dans l'annexe jointe.

La valeur d'acquisition (VA), l'amortissement cumulé et la valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2021, de ce bien vendu, s'élèvent aux sommes suivantes :

ARTICLE	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2021	VNC au 31/12/2021	Prix de vente	Plus-value
S/total article 21561	35 851,44 €	0,00 €	35 851,44€	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 851,44 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>35 851,44 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>

**DOSSIER N° 19****VENTE N°4 DE 2021 DE MATERIEL INCENDIE (DIVISIONS)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, actent cette cession de 27 divisions dont les caractéristiques figurent dans l'annexe jointe.

La valeur d'acquisition (VA), l'amortissement cumulé et la valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2021, de ces biens vendus, s'élèvent aux sommes suivantes :

ARTICLE	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2021	VNC au 31/12/2021	Prix de vente	Plus-value
S/total article 21568	6 217,20 €	620,00 €	2 082,00€	4 135,20 €	6 187,20 €	2 052,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 217,20 €</b>	<b>620,00 €</b>	<b>2 082,00 €</b>	<b>4 135,20 €</b>	<b>6 187,20 €</b>	<b>2 052,00 €</b>

**DOSSIER N° 20****PROPOSITION DE VENTE N°2 (VEHICULES ET EQUIPEMENTS) DE 2021**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, acceptent la proposition de vente de ces véhicules et matériels, organisée par la Sté ALCOPA AUCTION, ainsi que leur sortie de l'inventaire de l'établissement. Les autres biens rattachés à ces véhicules tels que les gyrophares par exemple, ne pouvant être vendus avec le véhicule feront l'objet d'une proposition de réforme lors de la constatation des ventes.

**DOSSIER N° 21**

**DEMANDE DE REGLEMENT DE FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION  
INHERENTS A UNE CURE THERMALE DANS LE CADRE D'UN ACCIDENT DE SERVICE  
D'UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent, à titre exceptionnel, le règlement à l'Espace Thermal des deux factures correspondant aux frais d'hébergement de 826 € et à ceux inhérents à la pension complète de 670 €.

**DOSSIER N° 22****AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal Judiciaire de SAUMUR en vue d'obtenir le remboursement des frais exposés pour lutter contre ces incendies volontaires,
- valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS37.

**DOSSIER N° 23****DEUX CONVENTIONS POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT :  
ENTRE LE SDIS 37 ET LA DGSCGC ET ENTRE LE SDIS 37 ET L'ENSOSP**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer :

- l'avenant mettant fin de manière anticipée le 31 juillet 2021 à la convention signée entre l'Etat et le SDIS d'Indre-et-Loire du 5 février 2019,
- la nouvelle convention de mise à disposition du commandant Sébastien SALES auprès de la DGSCGC qui prend effet à compter du 1er août 2021,
- la convention de mise à disposition du commandant Sébastien SALES auprès de l'ENSOSP qui devrait débiter à compter du 1er novembre 2021 pour une durée d'un an.

**RÉUNION DE BUREAU DU 25 NOVEMBRE 2021****DOSSIER N° 24****EMPRUNT 2021 DU SDIS  
CONSULTATION ET ANALYSE DES OFFRES DES BANQUES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- au vu de l'analyse des offres, délibèrent sur la banque à retenir,
- et autorisent la présidente du conseil d'administration à signer le contrat d'emprunt au nom du SDIS, dont le projet est annexé au présent rapport et à procéder ultérieurement, sans autre délégation, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution de l'emprunt prévu au contrat.

**DOSSIER N° 25****AVENANT N°1 AUX CONVENTIONS FINANCIERES RELATIVE  
AUX TRANSPORTS SMUR REALISES PAR LE SDIS 37 AU  
PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER DE CHINON ET  
DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL AMBOISE CHATEAU-RENAULT**

- Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer les documents contractuels ci-après annexés.

**DOSSIER N° 26****VENTE N°6 DE 2021 - VEHICULES ET EQUIPEMENTS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à acter la vente pour 13 131,56 euros des véhicules et leurs équipements dont la liste figure en annexe.

La valeur d'acquisition (VA), l'amortissement cumulé et la valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2020 des biens vendus, s'élèvent aux sommes suivantes :

ARTICLE	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2021	VNC au 31/12/2021	Prix de vente	Plus-value
S/total article 21561	200 593,35 €	4 820,33 €	196 430,71 €	4 162,64 €	17 350,00 €	13 131,56 €
S/total article 21578	93,00 €	7,00 €	37,20 €	55,80 €	55,80 €	0,00 €
S/total article 2188	2 318,53 €	0,00 €	2 318,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>203 004,88 €</b>	<b>4 827,33 €</b>	<b>198 786,44 €</b>	<b>4 218,44 €</b>	<b>17 350,00 €</b>	<b>13 131,56 €</b>

**DOSSIER N° 27**

**CONVENTION D'ECHANGE DE FORMATION AVEC LE SDIS DU LOIR-ET-CHER**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat avec le SDIS du Loir-et-Cher.*

**DOSSIER N° 28**

**INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent l'indemnisation et d'autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation de la victime pour un montant de 32,00 euros T.T.C.*

**DOSSIER N° 29**

**AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :*

- *autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal Judiciaire de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus.*
- *valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS et ceux du sapeur-pompier agressé.*

**RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2021**

**DOSSIER N° 30**

**DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2021**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité*

- *approuvent le présent rapport et la décision modificative n°1 de 2021 jointe et ses annexes,*
- *valident d'actualiser les crédits de paiement de l'AP AP/PPI/34/2020 construction du centre d'incendie et de secours de Sainte-Catherine-de-Fierbois et acceptent la modification de l'imputation budgétaire (2314 au lieu de 231312).*

**DOSSIER N° 31**

**REPARTITION DES CONTINGENTS COMMUNAUX – ANNEE 2022**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,*

- *arrêtent le montant global des contributions communales et des EPCI de l'année 2022 à la somme de 11 050 473 € soit une hausse de 1,9% par rapport à 2021,*
- *décident de répartir ce montant à partir du mode de calcul arrêté en 2012 (90 % potentiel Fiscal et 10 % Population avec un plafonnement à 3,9 % de la hausse et limiter la baisse à 0%) entre toutes les communes sur la base du contingent global 2021 dû augmenté de 1,9 %,*
- *valident le tableau ci-après annexé,*
- *approuvent pour les contingents 2022 et suivants , le maintien du mode de calcul actuel de répartition entre les communes et les EPCI qui prend en compte 90% du potentiel fiscal et pour 10% la population et de plafonner la hausse au taux de l'inflation + 2% et la baisse à 0%.*

**RÉUNION DE BUREAU DU 16 DECEMBRE 2021**

**DOSSIER N° 32**

**PROPOSITION DE DON N° 2 D'UN VEHICULE A L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS D'INDRE-ET-LOIRE (UDSP37)**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la sortie de l'inventaire du SDIS du ventilateur grand débit figurant sur la liste annexée et acceptent le don à l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire, à titre gracieux.*

**DOSSIER N° 33****PROPOSITION DE DON N° 3 DE 2021 D'UN LECTEUR DE MICROFICHES  
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la sortie de l'inventaire du SDIS du lecteur de microfiches figurant ci-dessus et d'accepter le don aux archives départementales d'Indre-et-Loire à titre gracieux.*

**DOSSIER N° 34****INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS 37  
EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent l'indemnisation et autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation du Sapeur-Pompier Professionnel du CIS d'AMBOISE pour un montant de 321,00 euros T.T.C.*

**DOSSIER N° 35****CONVENTION AVEC LE SDIS 35 POUR LA MISE A DISPOSITION  
D'UN SITE D'ENTRAINEMENT CYNOPHILE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat avec le SDIS 35 pour l'entraînement des équipes cynophiles.*

**DOSSIER N° 36****CONVENTION DE MECENAT ENTRE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE ET  
LE SDIS 37 DANS LE CADRE DU PROJET DE VEHICULE PEDAGOGIQUE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de mécénat entre la CASDEN, la Banque Populaire et le SDIS 37 dans le cadre du projet de véhicule pédagogique.*

**DOSSIER N° 37****AVENANT N° 2 DE LA CONVENTION DE GESTION FINANCIERE POUR LES CENTRES DE  
VACCINATION EN INDRE ET LOIRE AVEC LA DIRECTION GENERALE DE LA  
SECURITE CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES POUR LA MISE A DISPOSITION D'AGENTS  
ET DE MOYENS AUPRES DU CENTRE DE VACCINATION DE TOURS**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente à signer l'avenant n° 2 de la convention avec la préfecture et la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.*

**DOSSIER N° 38****ADMISSION EN NON VALEUR**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, admettent en non-valeur les titres ci-dessous :*

<b>N° de pièce</b>	<b>Date d'émission</b>	<b>Débiteur</b>	<b>Montant</b>	<b>Motif d'irrecouvrabilité</b>
Titre 213	2018	ROUGET Alain	182,00 €	POURSUITE SANS EFFET
OR suite annulation n° 74 du mandat 4466	2019	ENI GAS ET POWER France	23,61 €	POURSUITE SANS EFFET

**TOTAL 205,61 €**

**DOSSIER N° 39**

**NOUVELLE CONVENTION TRIPARTITE AVEC L'ARS  
ET LA PREFECTURE POUR LE FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE VACCINATION**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la nouvelle convention avec l'ARS et la préfète.*

**DOSSIER N° 40**

**REMBOURSEMENT DE CONSULTATIONS DE PSYCHOLOGUE  
A UN AGENT DANS LE CADRE DE SON ACCIDENT IMPUTABLE AU SERVICE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le remboursement des honoraires de la psychologue à monsieur Jérôme ROBIN pour un montant de 340 € comportant une première consultation facturée à hauteur de 60 € et les 5 séances de psychothérapie facturées 56 € l'unité.*

**DOSSIER N° 41**

**MODIFICATION N°3 A L'ACCORD-CADRE EN GROUPEMENT DE COMMANDES  
POUR LA FOURNITURE MAINTENANCE ET AUTRES PRESTATIONS LIEES AUX  
SYSTEMES DE GESTION OPERATIONNELLE ENTRE LES SDIS UTILISATEURS  
DU LOGICIEL D'ALERTE «GIPSI»**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la modification n°3 à l'accord-cadre pour la « Fourniture de produits, maintenance et autres prestations liées aux systèmes de gestion opérationnelle entre les SDIS utilisateurs du logiciel d'alerte «GIPSI».*

**RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2021**

**DOSSIER N° 42**

**DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AUPRES D'APPROLYS CENTR'ACHATS**

*Après en avoir délibéré les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, désignent, pour siéger à l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public APPROLYS :*

- M. Olivier LEBRETON, membre titulaire
- M. Cédric DE OLIVEIRA, membre suppléant

**DOSSIER N° 43**

**TRANSFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DE POSTES  
BUDGETAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- approuvent la transformation des postes ci-dessus,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer les arrêtés correspondants.

**DOSSIER N° 44**

**REORGANISATION DES POSTES DE FORMATEURS  
PERMANENTS ET TEMPS PARTAGE CEFOR**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- approuvent les ajustements de l'organigramme du groupement formation à compter du 1er janvier 2022,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer les arrêtés correspondants.

**DOSSIER N° 45**

**REORGANISATION DU GROUPEMENT BATIMENT INFRASTRUCTURE (GBI)**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- approuvent la suppression du service travaux exploitation et à certains ajustements dans l'organigramme du groupement bâtiment infrastructure à compter du 1er janvier 2022,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer les arrêtés correspondants.

**DOSSIER N° 46**

**AUTORISATION DE POURVOIR DEUX EMPLOIS PERMANENTS  
DU GROUPEMENT BATIMENT INFRASTRUCTURE PAR UN CONTRACTUEL EN  
CAS DE RECRUTEMENT INFRACTUEUX D'UN FONCTIONNAIRE**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- approuvent l'autorisation de recrutement d'un agent contractuel de droit public sur les deux emplois permanents,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer les arrêtés correspondants.

**DOSSIER N° 47**

**AUTORISATION DE POURVOIR DEUX EMPLOIS PERMANENTS DE TECHNICIEN  
INFORMATIQUE DU SERVICE INFORMATIQUE ET TRANSMISSIONS OPERATIONNELLES  
PAR UN CONTRACTUEL EN CAS DE RECRUTEMENT INFRACTUEUX D'UN FONCTIONNAIRE**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- approuvent l'autorisation de recrutement d'un agent contractuel de droit public sur les emplois permanents de technicien informatique du service informatique et transmissions opérationnelles (SITO),
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer les arrêtés correspondants.

**DOSSIER N° 48**

**MISE EN PLACE DU FORFAIT MOBILITES DURABLES**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- approuvent la mise en œuvre du forfait mobilités durables à compter du 1er janvier 2022,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer les arrêtés correspondants.

**DOSSIER N° 49**

**MISE EN ŒUVRE DE L'ALLOCATION FORFAITAIRE DE TELETRAVAIL**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- approuvent la mise en œuvre de l'allocation forfaitaire de télétravail à titre exceptionnel pour une période de 6 mois à compter du 1er janvier 2022,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer les arrêtés correspondants.

**DOSSIER N° 50**

**DECISION MODIFICATIVE N°2 DE L'EXERCICE 2021**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :*

- approuvent le présent rapport et la Décision Modificative n°2 de 2021 jointe et ses annexes,
- actualisent les crédits de paiement des opérations listées,
- autorisent l'augmentation de la subvention attribuée au comité des œuvres sociales du personnel du SDIS d'Indre-et-Loire de 303 €.

**PAIEMENT DES DEPENSES AVANT ADOPTION DU BUDGET 2022**

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent le présent rapport et autorisent, avant l'adoption du budget 2022, la présidente du conseil d'administration du SDIS d'Indre-et-Loire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, non compris :*

- *les crédits afférents au remboursement de la dette en capital des annuités arrivant à échéance,*
- *les crédits de paiements prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme.*

---

*Tous droits de reproduction réservés  
Pour copie conforme :*

*Le Directeur de l'Administration et des Finances*

**SIGNE**

*Bruno CHANTEAU*

*Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.*

*Recueil publié le 6 Janvier 2022*

# ***ANNEXES***

\*\*\*\*\*



# SOMMAIRE

<b>N° Annexe</b>	<b>Désignation</b>	<b>N° dossier</b>
1	Avenant n°1 à la convention tripartite concernant le centre de vaccination de Tours – la préfecture, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et le sdis d'Indre-et-Loire	1
2	Convention de prise en charge financière par le sdis d'Indre-et-Loire des dépenses de la ville de Tours pour la mise à disposition d'agents et de moyens auprès du centre de vaccination à tours	2
3	Convention interdépartementale de mise en réseau Services Départementaux d'Incendie et de Secours - Cher, Creuse, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, et Nièvre	4
4	Convention de partenariat signée entre l'Agence du numérique de la sécurité civile et le service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire pour sa contribution au projet NexSIS 18-112	5
5	Convention de partenariat entre le sdis 37 et l'entreprise galva traitement surface	7
6	Convention de partenariat entre le sdis 37 et l'Association Handi'chiens	8
7	Convention de partenariat entre le sdis 37 et la société innovante water care europe sas – groupe sigura	9
8	Convention relative à l'évacuation des victimes dans le prolongement des dispositifs prévisionnels de secours	14
9	Vente de véhicules et équipement n°2	15
10	Réforme n°5 de matériels du groupe d'intervention en milieux périlleux (GRIMP)	16
11	Réforme n°6 de matériels rattachés aux véhicules vendus	17
12	Vente n°3 de véhicules	18
13	Vente n°4 de matériel d'incendie	19
14	Proposition de vente n°2 de véhicules	20
15	Convention de mise à disposition	23
16	Avenant n°1 à la convention financière relative aux transports SMPUR CH CHINON 2021/2024	25
17	Vente n°6 de 2021 - Véhicules et équipements	26
18	Convention d'échange de formation entre le sdis d'Indre-et-Loire et le sdis du Loir-et-Cher	27
19	Décision modificative 1	30
20	Répartition des contingents communaux – Année 2022	31
21	Proposition de don n° 2 d'un véhicule à l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire (UDSP37)	32
22	Proposition de don n° 3 de 2021 d'un lecteur de microfiches aux archives départementales d'Indre-et-Loire	33
23	Convention avec le sdis 35 pour la mise à disposition d'un site d'entraînement cynophile	35
24	Convention de mécénat entre la CASDEN banque populaire et le sdis 37 dans le cadre du projet de véhicule pédagogique	36
25	Avenant n° 2 de la convention de gestion financière pour les centres de vaccination en indre et loire avec la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises pour la mise à disposition d'agents	37
26	Nouvelle convention tripartite avec l'ars et la préfecture pour le fonctionnement des centres de vaccination	39
27	Modification n°3 a l'accord-cadre en groupement de commandes pour la fourniture maintenance et autres prestations liées aux systèmes de gestion opérationnelle entre les sdis utilisateurs	41
28	Transformations complémentaires de postes budgétaires au titre de l'année 2021	43
29	Réorganisation des postes de formateurs	44
30	Réorganisation du groupement bâtiment infrastructure (gbi)	45
31	Décision modificative n°2 de l'exercice 2021	50